



# Assemblée générale

Distr. limitée  
12 octobre 2017  
Français  
Original : anglais

Soixante-douzième session

**Première Commission**

Point 99 de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet**

**Angola, Autriche, Bélarus, Brésil, Égypte, El Salvador, Érythrée, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Mongolie, Nicaragua, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Portugal, République dominicaine, Sierra Leone, Soudan, Venezuela (République bolivarienne du) et Zambie : projet de résolution**

## **Journée internationale contre les essais nucléaires**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 64/35 du 2 décembre 2009 et rappelant également que la promotion de la paix et de la sécurité compte parmi les principaux objectifs et principes de l'Organisation des Nations Unies consacrés par la Charte,

*Convaincue* qu'il ne faut ménager aucun effort pour mettre fin aux essais nucléaires, afin d'écartier la menace de leurs effets dévastateurs et nocifs sur la vie et la santé des populations et sur l'environnement,

*Convaincue également* que l'arrêt des essais nucléaires est l'un des principaux moyens d'atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires,

*Se félicitant* de la dynamique favorable à la réalisation de cet objectif qui s'est créée récemment dans la communauté internationale,

*Soulignant* à cet égard le rôle essentiel joué par les gouvernements, les organisations intergouvernementales, la société civile, les milieux universitaires et les médias,

*Consciente* de l'importance que revêt de ce fait l'éducation en tant qu'outil au service de la paix, de la sécurité, du désarmement et de la non-prolifération,

1. *Rappelle* que le 29 août a été proclamé Journée internationale contre les essais nucléaires, et qu'elle a pour objectif d'éduquer le public et de le sensibiliser aux effets des explosions expérimentales d'armes nucléaires et autres explosions nucléaires et à la nécessité d'y mettre fin, en tant que moyen parmi d'autres de parvenir à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires;

2. *Invite* les États Membres, le système des Nations Unies, la société civile, les milieux universitaires, les médias et les particuliers à célébrer comme il se doit



la Journée internationale contre les essais nucléaires, notamment au moyen d'activités éducatives et de campagnes de sensibilisation;

3. *Prie* son président d'organiser chaque année une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée en vue de célébrer et de promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires.

---